

PICUM INFORMATIONS TRIMESTRIELLES Juillet – Septembre 2015

FRONTIÈRES

NATIONS UNIES

DÉVELOPPEMENTS DE LA POLITIQUE EUROPÉENNE

DÉVELOPPEMENTS NATIONAUX

SOINS DE SANTÉ

EMPLOI ET CONDITIONS DE TRAVAIL ÉQUITABLE

FEMMES SANS-PAPIERS

ENFANTS ET LEURS FAMILLES SANS-PAPIERS

DÉTENTION ET EXPULSION

PUBLICATIONS ET DOCUMENTATIONS

FRONTIÈRES

AUTRICHE / Plus de 70 personnes retrouvées mortes dans un camion

Le 27 août 2015, 71 personnes furent retrouvées mortes dans un camion lors d'un contrôle routier sur une autoroute près de Vienne. La plupart des personnes étaient d'Afghanistan, d'Irak et de Syrie. Elles sont mortes de suffocation entre la Hongrie et l'Autriche. Cinq suspects ont été arrêtés. Les enquêteurs ont annoncé que les migrants ont dû mourir quelques jours avant que le camion réfrigéré ne soit inspecté. Un des suspects aurait amené un autre groupe de 81 personnes entre la Hongrie et l'Autriche dans un camion similaire, un jour seulement après cette découverte. Cette fois par contre les personnes ont pu s'échapper à l'aide d'un pied de biche.

Sources: [Focus](#), 4 septembre 2015; [Euronews](#) 27 août 2015

FRANCE / La Commission des Droits de l'Homme dénonce les accords entre la France et le Royaume Uni sur les migrants qui tentent de passer dans l'Eurotunnel.

Dans une [recommandation](#) publiée le 2 juillet 2015, la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme (CNCDH) a dénoncé les accords franco-britanniques sur la question des migrants qui campent dans la ville portuaire de Calais et qui tentent d'aller au Royaume Uni. La CNCDH dénonce le fait que ces accords font de la France la branche armée des politiques migratoires britanniques. La CNCDH déplore également que la France nie le droit des migrants de quitter le territoire français pour demander l'asile au Royaume Uni. Ce document appelle à l'augmentation des fonds pour des logements d'urgence, car le nombre de migrants à Calais est passé de 300 à 400 en 2013 à 2500 et 3000 en juin 2015, incluant environs

300 femmes et plusieurs centaines de mineurs isolés. Cette recommandation est fondée sur le fait que plus de 3000 migrants aient tenté de passer dans l'Eurotunnel en juillet 2015. Selon l'Institute of Race Relation (IRR - Institut des Relations Raciales), au moins 13 personnes sont mortes entre mai et juillet 2015. IRR souligne également que les médias se sont seulement concentrés sur les interruptions de trafic et les tentatives répétées des migrants plutôt que sur le contexte plus large de cette situation, comme par exemple le manque de solidarité entre les membres de l'Union européenne.

Sources: [Le Monde](#), 3 juillet 2015; [The Guardian](#), 29 juillet 2015; [The Guardian](#), 29 juillet 2015; [The Telegraph](#), 1 août 2015; [Institute of Race Relations](#), 30 juillet 2015; [Passeurs d'hospitalités](#), 1 août 2015

FRONTEX / Rapport annuel du Forum Consultatif sur les Droits de l'Homme et Rapport annuel sur l'exercice des règlements pour la surveillance des frontières maritimes.

Le 9 juillet 2015, le Forum Consultatif de Frontex sur les Droits de l'Homme a publié son second [rapport annuel](#). Ce rapport fait une présentation générale des activités du Forum Consultatif et fournit des recommandations à Frontex et à son Conseil d'Administration. Fondé sur de nombreuses allégations de violations des droits de l'homme dans les zones opérationnelles de Frontex, ce rapport conclut qu'il est nécessaire de garantir les standards et la mise en œuvre de procédures pour assurer la protection effective des droits de l'homme de ceux qui arrivent aux frontières extérieures de l'Europe. Frontex a publié le même jour son [rapport annuel](#) sur l'application du règlement européen 656/2014 du Parlement européen et du Conseil de l'Europe du 15 mai 2014 qui établit les règles de surveillance des frontières extérieures de l'Europe. Dans ce rapport, l'agence décrit l'application pratique de ce règlement en précisant les amendements introduits par les plans opérationnels et opérations conjointes de l'agence qui incluent le respect des droits fondamentaux. Le rapport complet est disponible [ici](#).

Source: [Frontex News](#), 9 juillet 2015

GRECE / TURQUIE / Augmentation du nombre de migrants et réfugiés arrivant entre juillet et septembre.

Entre la dernière semaine d'août et la première semaine de septembre 2015, un nombre croissant de migrants venant de Syrie, Afghanistan et des pays d'Afrique ont quitté la Turquie pour la Grèce. Selon les estimations de l'Organisation Internationale des Migrations (OIM), plus de 5000 migrants sont passés en Grèce chaque jour par la mer Egée. Selon Frontex, l'agence européenne pour le contrôle des frontières, environ 107 500 personnes en situation irrégulière furent détectées aux frontières de l'Europe en juillet 2015. Ceci est trois fois plus que les données enregistrées au mois de juillet de l'année précédente. Au même moment, les tensions augmentent sur l'île grecque de Kos où les migrants sont victimes de violences verbales et sont attaqués physiquement. Amnesty International a fait part des conditions d'accueil très déplorable sur l'île, y compris des cas de détention de migrants et de mineurs isolés dans des cellules de police très sales. Au début du mois de septembre 2015, la publication d'une photo d'un enfant syrien mort noyé sur une plage près d'une station balnéaire turque fut largement diffusée sur les réseaux sociaux et a fait la une de la presse internationale. Ceci a stimulé un nouvel appel pour une action politique.

Sources: [Amnesty International](#), 4 septembre 2015; Amnesty International [Press Release](#), 19 août 2015; [International Organisation for Migration \(IOM\)](#), Press Release, 4 septembre 2015; [Reuters](#), 18 août 2015; [Frontex](#), 18 août 2015

HONGRIE / De nouvelles lois criminalisent le passage irrégulier aux frontières et resserrent les règles en matière de migration et d'asile

De nouvelles lois sont entrées en vigueur en Hongrie le 14 septembre 2015. Désormais, toute personne qui passe une frontière irrégulièrement commet une infraction pénale. Selon cette loi, le fait de dégrader et de démanteler la barrière de 175 km récemment construite le long de la frontière serbo-hongroise est également une infraction pénale et est puni d'une peine de prison ou d'une expulsion du territoire. Le Parlement hongrois a également voté le 6 juillet 2015 une loi qui restreint les règles en matière de migration et d'asile. Cette loi prévoit un délai plus court pour l'enregistrement des demandes d'asile et établit la détention obligatoire des demandeurs d'asile pendant l'examen de leur demande. Cette loi prévoit également la détention de migrants dans des camps temporaires et limite les conditions d'appel contre des décisions négatives. Pendant la première semaine de septembre, 1000 migrants sont restés à la gare de Budapest après avoir quitté le camp de réception près de la frontière entre la Hongrie et la Serbie. Ils ont

ensuite continué à pied vers l'Autriche. La police hongroise a tenté d'empêcher les personnes de quitter la Hongrie qui est un pays de transit pour ceux qui tentent d'atteindre l'Europe de l'ouest.

Sources: [The Guardian](#), 2 juillet 2015; [BBC News](#), 4 septembre 2015; [Die Presse](#), 4 septembre 2015; [BBC News](#) 15 septembre 2015

NATIONS UNIES

ONU / Les Droits de l'Homme des migrants au sein de l'agenda pour le développement au-delà de 2015

Un accord a été trouvé sur le document final « [Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030](#) » qui constitue le nouveau [programme pour le développement durable](#) adopté par [les chefs d'Etats membres](#) au Sommet pour le Développement Durable en septembre 2015. Le document présente un plan d'action, pour tous les pays et autres parties concernées, avec 17 objectifs de développement durable et 169 cibles. Ce programme vise à assurer que toute personne, indépendamment de son statut jouisse des libertés et droits fondamentaux. Les migrations internationales y sont définies comme un phénomène multidimensionnel qui est un enjeu pour le développement des pays d'origine, de transit et de destination. Le programme reconnaît également qu'il y a un besoin de coopération afin d'assurer des migrations régulières, sans danger et ordonnées avec le respect inconditionnel des droits de l'Homme et de traitement humain des migrants, des réfugiés et des personnes déplacées. Références aux migrants sont faites de manière explicite dans la Cible 8.8 qui a pour but de protéger le droit de tous les travailleurs y compris les migrants ; la Cible 10.7 vise à faciliter la migration et la mobilité de façon ordonnée, sans danger, régulière et responsable, notamment par la mise en œuvre de politiques de migration planifiées et bien gérées ; et l'Objectif 17 qui inclut le renforcement des moyens pour accroître la disponibilité de données de haute qualité. Pour plus d'information sur les Objectifs de Développement Durable, cliquez [ici](#).

DEVELOPPEMENTS DES POLITIQUES EUROPEENNES

COMMISSION EUROPEENNE / Jean-Claude Juncker appelle à une action pour gérer les arrivées des migrants en Europe

Le Président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker, a donné son discours sur l'Etat de l'Union au Parlement européen le 9 septembre 2015. Son discours fut une présentation de sa vision pour le futur de l'UE qui va guider le programme de travail de la Commission pour 2016 et au-delà. La question de la gestion du nombre croissant de migrants arrivant en Europe fut un point clé du discours. M. Juncker a appelé à une action conjointe et a proposé un second mécanisme d'urgence pour relocaliser 120 000 demandeurs d'asile qui sont en Italie, Grèce et Hongrie. M. Juncker a insisté sur le fait que les frontières devaient être renforcées et a reconnu que plus de voies d'accès en Europe sans danger et contrôlées font partie de la gestion des migrations et de la lutte contre les passeurs. Pour voir le discours, cliquez [ici](#).

COMMISSION EUROPEENNE / Nouveaux programmes de financement pour 2014-2020

En août 2015, la Commission européenne a approuvé 23 programmes multi-annuels sous le Fonds pour l'Intégration, les Migrations et l'Asile (Asylum, Migration and Integration Fund - AMIF) et le Fond de Sécurité Interne (Internal Security Fund - ISF) pour un total de €2.4 milliards de 2014 à 2020. Le financement AMIF soutient les efforts nationaux pour améliorer les capacités d'accueil, garantir le respect des standards européens en matière de la procédure d'asile, l'intégration des migrants aux niveaux local et régional et pour accroître l'efficacité des programmes de retour. Le financement de l'ISF soutient les Etats membres pour la gestion et la surveillance de leurs frontières, y compris par l'utilisation de technologies modernes.

Source: Commission européenne, [Communiqué de presse](#) 10 août 2015

LA MEDIATRICE EUROPEENNE / Rapport annuel 2014

La médiatrice européenne, Emily O'Reilly, a publié [son rapport d'activité 2014](#) le 26 mai 2015. Ce rapport montre le travail de la médiatrice sur les Operations de Retour Conjointes menées par Frontex en

coopération avec les Etats membres. Pour les migrants sans-papiers, le rapport confirme le travail poursuivi par la médiatrice pour savoir comment Frontex assure le bien-être des migrants dans les avions pendant les expulsions. Elle voulait également savoir comment une surveillance indépendante peut être garantie pendant les vols et comment le Code de Conduite de Frontex pour les opérations de retour est mis en œuvre.

DEVELOPPEMENTS NATIONAUX

FRANCE / Un militant poursuivi pour avoir aidé des sans-papiers, a été relaxé par le Tribunal

Denis Lambert, un citoyen français, a été poursuivi pour avoir aidé des migrants irréguliers. Depuis septembre 2014, il a hébergé une famille arménienne qui s'était vu refuser le droit d'asile. Toutefois en décembre 2012, la loi sur le délit d'aide au séjour irrégulier a été modifiée et il n'est plus possible de poursuivre une personne pour l'aide au séjour irrégulier si celui-ci vise à préserver l'intégrité ou la dignité d'une personne. Plusieurs organisations avaient dénoncé ce qu'elles ont appelé une tentative de criminaliser la solidarité. Elles ont créé un comité de soutien et ont lancé une pétition qui a recueilli plus de 1,500 signatures. Le procès a eu lieu le 15 juillet 2015 et Denis Lambert a été relaxé par le Tribunal. Sources: [France Bleu Roussillon](#), 9 juillet 2015; [France 3 Languedoc Roussillon](#), 15 juillet 2015

GRÈCE / La réforme législative assure aux migrants de la seconde génération l'accès à la citoyenneté

Le 8 juillet 2015 le Parlement grec a adopté une nouvelle loi (4332/2015) qui régleme l'accès à la citoyenneté et introduit la possibilité de demander la citoyenneté pour certains enfants nés en Grèce, inscrits à l'école primaire grecque et dont les parents ont résidé régulièrement dans le pays pendant au moins cinq ans avant la date de naissance du requérant. Le projet de loi a été adopté avec 172 votes dans le Parlement de 300 sièges. La réforme comprend également des dispositions conformes à la Directive européenne sur les travailleurs saisonniers ([Directive 2014/36/UE établissant les conditions d'entrée et de séjour des ressortissants de pays tiers aux fins d'un emploi en tant que travailleur saisonnier](#)) et assure une protection accrue et l'accès à un permis de séjour pour raison humanitaire pour les migrants victimes de la traite, de l'exploitation par travail et de la violence domestique.

Sources: [Le Médiateur grec](#), 9 juillet 2015; Commission européenne, [Site Web européen sur l'intégration « European Web Site on Integration »](#), 9 juillet 2015; [Keep Talking Greece](#), 9 juillet 2015

IRLANDE / Le gouvernement considère la proposition pour régulariser les migrants sans-papiers

Les fonctionnaires du Ministère de la Justice sont en train de considérer une proposition du Centre pour les Droits des Migrants en Irlande « Migrant Rights Centre Ireland » (MRCI) visant à régulariser le statut de presque 20,000 migrants sans-papiers qui habitent et travaillent en Irlande. Seulement ceux qui ont résidé en Irlande au cours des quatre années précédentes seraient admis au régime de régularisation proposé et quiconque condamné pour une grave infraction pénale serait exclu. Une période probatoire de deux ans s'appliquerait et une fois la résidence accordée, la personne pourrait obtenir la citoyenneté. Pourtant les personnes n'auront pas accès au régime de sécurité sociale ou aux logements sociaux pendant cette période. Les nationalités les plus communes parmi les sans-papiers qui habitent en Irlande incluent personnes venant des Philippines, Chine, Île Maurice, Brésil et Pakistan. Selon un sondage réalisé par « Red C Research » pour MRCI, 69% des répondants étaient d'accord avec l'énoncé "l'opportunité de gagner le droit de vivre et travailler dans le pays devrait être accordé aux migrants sans-papier". Ce chiffre passe à 79% s'il s'agit d'enfants sans-papier.

Sources: [The Irish Times](#), 9 juillet, 2015; Migrant Rights Centre Ireland, [Press Release](#), juin 2015

ROYAUME-UNI / Un nouveau projet de loi sur l'immigration introduit davantage de mesures pour emprisonner et sanctionner les personnes

Selon le [projet](#) de loi sur l'immigration 2015-2016 du Royaume-Uni qui a été soumis au Parlement en septembre 2015, les travailleurs sans-papiers pourraient être passibles de sanctions ainsi qu'une peine allant jusqu'à douze mois de prison et leurs salaires pourraient être saisis; les propriétaires logeant des migrants dépourvus du 'droit à louer' risquent une amende et jusqu'à cinq ans de prison, et les personnes dont les recours ne concernent pas les droits humains peuvent être expulsés avant l'audition de leurs appels. Selon Migrants' Rights Network, les

nouvelles mesures encourageront l'exploitation des travailleurs migrants en éliminant toute forme de sauvegarde et de protection, et les migrants ne seront plus protégés par la loi.

Sources: [Migrants' Rights Network](#), 18 septembre 2015

SANTÉ

FRANCE / Pétition pour cesser l'expulsion de personnes gravement malades

L'association AIDES a publié une pétition en ligne adressée au premier Ministre français, Manuel Carlos Valls, pour contester l'expulsion d'étrangers gravement malades. En France les expulsions de personnes gravement malades se font plus fréquentes, notamment dans les centres de rétention, et souvent contrairement à l'avis médical fourni par les médecins des agences régionales de santé. La pétition est disponible [ici](#).

ESPAGNE / La communauté autonome de Madrid délivre un document de santé aux migrants sans-papiers

Le 21 août 2015 le Président de la communauté de Madrid, Cristina Cifuentes, a annoncé les plans de sa région pour créer un document de santé permettant aux migrants sans-papiers l'accès aux soins de santé primaires et spécialisés de la région. Cela s'ajouterait aux soins d'urgence auxquels ils ont déjà droit, conformément à la législation nationale. Le document de santé proposé ne sera pas une carte d'assurance santé puisqu'il ne sera pas valable en dehors de la région de Madrid. Castilla-La Mancha et Extremadura, la région de Cantabria, Valencia et les Îles Baléares ont récemment annoncé leur intention d'élargir l'accès aux soins de santé pour les migrants sans-papiers en rejoignant les autres communautés autonomes qui fournissent déjà une couverture supplémentaire à celle fournie au niveau national.

Sources: [EuroWeekly](#), 24 août 2015; [El Mundo](#), 22 août 2015; [El Pais](#), 21 août 2015; [El Diario](#), 21 août 2015; [El Dia](#), 27 août 2015; also [Expansion](#), 27 août 2015

CONDITIONS DE TRAVAIL ÉQUITABLES

CAMPAGNE / #OurHands informe les travailleurs domestiques de leur droits

Une nouvelle campagne dans les médias sociaux, intitulée #OurHands, vise à informer les travailleurs domestiques de leurs droits, consacrés par la Convention 189 de l'OIT sur un Travail décent pour les travailleurs domestiques, une loi historique qui renforce l'égalité entre les travailleurs domestiques et les autres travailleurs. Le nom de la campagne #OurHands signifie que renforcer et protéger les droits des travailleurs domestiques est une responsabilité collective. Une boîte à outil indiquant les publications qui peuvent être partagées pour sensibiliser aux droits des travailleurs domestiques est disponible [ici](#). Pour en savoir plus sur la campagne, cliquez [ici](#).

GRÈCE / Quatre hommes ont été condamnés pour l'agression en 2012 contre d'un boulanger sans-papier

Le 10 juillet 2015, quatre hommes ont été condamnés pour avoir battu et torturé Walid Talib. Les hommes ont été reconnus coupables d'enlèvement, vol et dommage corporel grave. En novembre 2012, sur l'île de Salamina, près du Pirée en Grèce, Walid Talib, un jeune ouvrier boulanger sans-papier, a été enchaîné et torturé pendant 18 heures par son employeur dans une écurie, pour avoir demandé les salaires impayés qui lui étaient dus. Il a été retrouvé brutalement battu, lié et enchaîné au réverbère. Il a été emmené à l'hôpital où il a été immédiatement arrêté par la police et emprisonné pendant quatre nuits, pour le fait d'être sans-papier. L'ancien employeur de Walid, Giorgos Sgourdas, a été condamné à 13 ans et deux mois d'emprisonnement. Les trois autres hommes ont été mis en liberté dans l'attente de la décision en appel contre les condamnations à respectivement 5 ans d'emprisonnement pour le fils de l'employeur et 10 ans d'emprisonnement pour les autres deux complices. Toutefois la Cour n'a pas examiné les motivations racistes de l'attaque et a soutenu que les dispositions législatives pertinentes au moment de l'attaque ont été abrogées entre-temps. Source: [Ekathimerini](#), 10 juillet 2015

FEMMES SANS-PAPIERS

ROYAUME-UNI / Un rapport fait état des difficultés que rencontrent les femmes migrantes munies d'un visa de conjoint

Eaves, une organisation de soutien à la condition des femmes et filles victimes de différentes formes de violence a publié le rapport « S'installer : expériences sur le visa de conjoint au Royaume-Uni » "[Settling in: Experiences on Spousal Visas in the UK](#)," basé sur presque deux ans de recherches sur les expériences des épouses de citoyens britannique nées à l'étranger. L'étude aborde notamment la vulnérabilité particulière de femmes dont le statut de résidence est étroitement lié à leur mari qui peut les contrôler ou abuser d'elles; la double discrimination à laquelle elles sont exposée dans le monde du travail, fondée sur le sexe et à cause de leur statut de résidence; la facilité avec laquelle elle peuvent « s'installer » ou « s'adapter » à la vie au Royaume-Uni ; les sévères exigences pour obtenir un statut de résidence permanente. Le rapport estime que les femmes qui ont un visa de conjoint sont souvent qualifiées et enthousiastes de travailler, mais elles possèdent beaucoup d'expérience sous-estimée, négligée et gaspillée.

Source: [Migrants' Rights Network](#), 27 juillet 2015

LES ENFANTS SANS PAPIERS ET LEURS FAMILLES

ROYAUME UNI / FRANCE/ IRLANDE / La Société civile soumet des rapports alternatifs au Comité sur les droits de l'enfant pour révision

Le Comité sur les droits de l'enfant examinera l'application des droits de l'enfant par le Royaume Uni en mai 2016. Les œuvres de charité vouées à la cause de l'enfant ont publié un [rapport](#) le 1^{er} juillet 2015 qui souligne les violations de la Convention des Nations Unies sur les droits de l'enfant commises par le Royaume Uni. Le rapport comprend une section sur l'immigration et la migration, et cite toute une série de mesures prises par le gouvernement, qui ont eu un effet néfaste envers les enfants. La situation des enfants sans papiers est mise en évidence et de fortes préoccupations sont soulevées quant à l'expulsion et la détention. Le rapport est accompagné de « [See it, say it, change it](#) », rapport qui fournit l'opinion des enfants, y compris leur opinion sur l'administration du système d'immigration et le traitement que leur réserve le personnel du Ministère de l'intérieur et l'Agence britannique de gestion des frontières. Les deux rapports peuvent être téléchargés au [lien](#) suivant. Le Comité examinera également la situation en France et en Irlande en janvier 2016. En France, le projet AEDE « Agir Ensemble pour les Droits de l'Enfant » a soumis son rapport alternatif collectif conjoint avec la société civile. Les enfants et les jeunes gens ont participé à sa réalisation. Les défis posés par la protection de l'enfant suite aux politiques migratoires, en particulier concernant les enfants migrants non accompagnés et les victimes de la traite, sont mis en évidence. Un sommaire du rapport est disponible en [français](#) et en [anglais](#). En Irlande, un groupe de 31 jeunes, âgés de 11 à 18 ans d'origines diverses, a mené, à l'aide d'UNICEF Ireland et de l'Alliance pour les Droits de l'Enfant, une large consultation avec les enfants et jeunes gens afin de produire un rapport soulignant les défis clés pour le Comité. Le problème principal s'est révélé être celui des défis posés aux enfants demandeurs d'asile. Lisez le rapport au [lien](#) suivant. Le Comité a publié sa « Liste de défis » pour la [France](#) et pour l'[Irlande](#), où sont fixés un certain nombre de problèmes spécifiques qui demanderont des informations supplémentaires, suite notamment à la réception du rapport rédigé par le gouvernement sur les progrès faits et aux indications provenant de la société civile. Les gouvernements doivent répondre par écrit. Plusieurs problèmes concernaient les droits des enfants migrants, des préoccupations diverses sur les droits procéduraux, l'accès à la justice, l'accès au statut de résident et l'accès aux services sociaux et protection sociale.

Source: Eurochild [eNews Bulletin](#) juillet 2015

IRELAND / VIDEO / La jeunesse sans-papiers avec leurs mots à eux

Le centre irlandais Migrants Rights Centre Ireland (MRCI) et son groupe d'action « Young, Paperless and Powerful » composé de jeunes sans-papiers en Irlande voulant régulariser leur statut, ont publié une vidéo, également présentée dans un article publié dans le Irish Times. Cette courte vidéo montre des enfants et des jeunes qui racontent comment l'Irlande est devenue leur maison, mais qu'ils ne pourront probablement pas aller à l'université, avoir un contrat de travail ou voyager et montre les autres défis quotidiens auxquels font face ces jeunes du fait qu'ils sont sans papiers ; la vidéo montre les conséquences que cela a sur leurs amitiés, leur santé

mentale et leur bien-être. Pour voir la vidéo et pour plus d'informations, cliquez sur ce [lien](#). Source: [The Irish Times](#), 9 juillet 2015

ROYAUME UNI / Les coupures concernant l'aide juridique causent un déni de justice pour des milliers d'enfants migrants

Un nouveau rapport de « The Children's Society », appelé « [Cut Off From Justice: The impact of excluding separated migrant children from legal aid](#) » montre que la suppression de l'aide juridique pour la majeure partie des cas sur l'immigration signifie que beaucoup d'enfants, y compris ceux pris en charge par les foyers locaux, sont dans l'impossibilité d'accéder à la justice et risquent des abus ou l'exploitation dans leurs efforts de résoudre, sans aide juridique appropriée, leur statut de migrant ou de résident, en raison de leur statut non sécurisé ou irrégulier. Le sommaire et le rapport intégral peuvent être téléchargés au [lien](#) suivant. En outre, en juillet, le gouvernement britannique a publié sa [réponse aux recommandations du Comité sur la Justice](#) en relation à l'aide juridique civile et a affirmé qu'il n'y avait aucune nécessité d'un réexamen spécifique de l'impact des réformes sur l'aide juridique destinée aux enfants, et la Haute Cour a estimé que l'aide juridique prévue par le régime « Exceptional Case Funding scheme » est trop complexe, qu'il ne fournit pas le « filet de sécurité » promis par les Ministères et n'assure pas que les droits de l'homme ne soient pas enfreints. Lisez la décision de la Cour ([2015] EWHC 1965 (Admin)) au [lien](#) suivant. Une fiche d'information sur le régime « Exceptional Case Funding » dans le cadre du projet sur les enfants migrants du centre Coram Children's Legal Centre est disponible au [lien](#) suivant.

Sources: Migrants Rights Network, [Weekly Update](#), 20 juillet 2015; Coram Children's Legal Centre Migrant Children's Project, MCP [July 2015 newsletter](#)

NATIONS UNIES / Le Conseil des Droits de l'Homme a adopté une résolution sur le droit à l'éducation et sur les enfants migrants

Le Conseil des Droits de l'Homme des Nations Unies a adopté deux résolutions relatives aux enfants sans-papiers en juillet 2015.

Une [résolution](#) sur le droit à l'éducation, adoptée le 1^{er} juillet 2015, invite les Etats à prendre toutes les mesures nécessaires, y compris la mise à disposition de dotations budgétaires suffisantes, pour garantir une qualité d'éducation inclusive, équitable et non discriminatoire. La résolution est disponible au [lien](#) suivant. L'autre résolution intitulée « *Enfants et adolescents migrants non accompagnés et les droits de l'homme* » a été adoptée le 2 juillet 2015. La résolution, entre autres, invite les pays d'origine, de transit et de destination à faciliter le regroupement familial, promouvoir le bien-être et l'intérêt supérieur des enfants migrants et encourage les Etats de continuer de tenir compte du principe des intérêts supérieurs de l'enfant. La résolution est téléchargeable au [lien](#) suivant.

DETENTION ET EXPULSION

COUR EUROPEENNE DES DROITS DE L'HOMME / E.A. c. Grèce: les conditions de détention et l'absence de recours effectif en Grèce

La Cour Européenne des Droits de l'Homme a publié, le 30 juillet 2015, l'arrêt concernant l'affaire E.A. c. Grèce ([Affaire n°: 74308/10](#)) et a constaté que les conditions de détention très médiocres en Grèce constituent une violation de l'article 3 de la Convention Européenne des Droits de l'Homme (CEDH) et que l'absence de recours effectifs dans le pays constitue une violation de l'article 13 de la CEDH. L'affaire concernait un iranien qui, en août 2010, avait demandé asile en Grèce après avoir été emprisonné en Iran pour avoir participé à des activités politiques antigouvernementales. Les autorités grecques n'avaient pas enregistré sa première demande d'asile en août 2010 et, par conséquent, le demandeur avait été détenu pendant deux mois, en attente de son expulsion de la part de la police frontalière à Soufli et Venna. Après avoir adressé deux plaintes officielles concernant ses conditions de détention, la cour administrative ordonnait sa remise en liberté au motif que les conditions de détention n'étaient pas appropriées pour une période de six mois. La Cour Européenne des Droits de l'Homme a constaté que les conditions de détention suivantes: mauvaises conditions d'hygiène, surpopulation et manque de lumière naturelle, constituent toutes une violation de l'article 3 de la CEDH. L'arrêt en entier est disponible en français [ici](#).

COUR EUROPEENNE DES DROITS DE L'HOMME / Chypre condamnée pour ne pas garantir l'accès à un recours effectif contre la détention

Dans trois jugements différents, dans les affaires K.F c. CHYPRE ([Requête n° 41858/10](#)), H.S. ET AUTRES c. CHYPRE ([Requête n° 41753/10 et 13 autres affaires](#)) et A.H ET J.K. c. CHYPRE ([Requête n° 41903/10 41911/10](#)), la Cour Européenne des Droits de l'Homme (CEDH) a condamné la République de Chypre pour violation de l'article 5(1) CEDH (droit à la sécurité et à la liberté) et de l'article 5(4) CEDH (droit à avoir accès à un recours effectif contre la détention). Les requêtes concernent plusieurs cas de kurdes syriens arrêtés et détenus en attente d'être expulsés en 2010. Dans ces trois jugements, la Cour a jugé que le système juridique actuel à Chypre ne fournit pas de recours effectif suffisant contre les décisions sur la détention administrative. L'organisation KISA a souligné dans une [déclaration](#) que Chypre ne s'est pas encore conformée aux décisions de la Cour.

Sources: [Cyprus Mail](#), 21 juillet 2015; [European Database of Asylum Law](#), 21 juillet 2015 ; [KISA](#), 21 juillet 2015.

AGENCE DES DROITS FONDAMENTAUX DE L'UE / Aperçu des systèmes de contrôle sur l'expulsion dans les 28 Etats membres de l'UE

L'Agence des droits fondamentaux de l'UE (FRA) a publié sur son site web un [aperçu](#) des « systèmes de contrôle des retours forcés » actuellement mis en place dans les 28 Etats membres de l'UE. L'aperçu, qui sera mis à jour par FRA de façon continue, montre que parmi les 26 Etats membres liés par la Directive Retour de l'UE (2008/115/EC), huit Etats membres n'ont pas encore mis en place de système de contrôle opérationnel. Conformément à l'article 8(6) de la « Directive Retour », les Etats membres doivent prévoir un système efficace de contrôle des expulsions. L'aperçu est disponible [ici](#).

ALLEMAGNE / Des milliers d'expulsions parmi les 800,000 nouveaux migrants arrivés

Entre janvier et septembre 2015, l'Allemagne a expulsé plus de 10,000 migrants, ce qui équivaut à peu près au nombre total d'expulsions en 2014. Plusieurs états fédéraux ont planifié des expulsions collectives répétées au cours des prochains mois, principalement vers les pays des Balkans. Le Président de l'Autorité Fédérale pour la Migration et les Réfugiés (BAMF), Manfred Schmidt, qui avait démissionné de cette position pour des raisons personnelles en septembre, a déclaré que l'autorité doit décider d'environ 75,000 demandes en instance, principalement de personnes provenant des pays des Balkans, d'ici la fin de l'année, et la plupart des demandes seront rejetées. Le gouvernement allemand s'attend cette année à l'arrivée de plus de 800,000 nouveaux migrants et réfugiés. L'Allemagne a fait les gros titres en montrant des images de citoyens réjouis, accueillant les migrants et les réfugiés arrivés d'Hongrie. Il y a eu également d'autres voix moins représentées par les médias : le personnel de la rédaction de la revue hebdomadaire Der Spiegel a affirmé que les médias allemands et les députés reçoivent aussi des lettres exprimant une forte inquiétude et ayant un contenu xénophobe et haineux.

Sources: [Der Spiegel](#), 9 septembre 2015; [Der Spiegel](#), 5 septembre 2015

ETUDE / La détention arbitraire dans des conditions sordides en Lybie

L'étude « [Detained Youth: The fate of young migrants, asylum seekers and refugees in Libya](#) » publiée par le Mixed Migration Hub (MHub) en juillet 2015, révèle une tendance continue de détention arbitraire d'enfants et de jeunes migrants, réfugiés et demandeurs d'asile, dans des conditions sordides et exiguës pendant des mois d'affilée, sans aucune forme de procès. L'étude présente les expériences de détention des jeunes migrants, demandeurs d'asile et réfugiés en Libye entre novembre 2012 et novembre 2014 ; elle s'appuie sur des entretiens approfondis avec 45 anciens détenus (85% desquels étaient des enfants et jeunes non accompagnés) en Italie, Malte, France et Royaume Unis. De graves violations, y compris des allégations de violence et brutalité, sont courantes. Le sommaire est disponible en [anglais](#) et en [Arabe](#). Téléchargez le rapport complet [ici](#).

SUISSE / Rapport sur l'expulsion des migrants

La Commission nationale de Prévention de la Torture (CNPT) a publié le 9 juillet 2015 un rapport sur le renvoi des migrants. Le rapport se fonde sur les observations de la Commission qui a accompagné 41 transferts et 41 expulsions de la Suisse, de mai 2014 à avril 2015. La Commission a remarqué que dans certains cas, y compris concernant des gens très vulnérables, les personnes étaient complètement immobilisées. La Commission a

condamné cet abus et a recommandé aux autorités d'utiliser l'immobilisation complète seulement pour les personnes s'opposant par la force au renvoi. Le rapport est disponible en [français](#), en [allemand](#) et en [italien](#).

Source: Commission nationale de Prévention de la Torture, [Communiqué de presse](#), 9 juillet 2015

ETATS UNIS / Le gouvernement fédéral commence à libérer des femmes et des enfants soumis à détention

Dans une déclaration du 13 juillet 2015, le porte-parole du service d'immigration et douane des Etats-Unis le « US Immigration and Customs Enforcement » (ICE), Richard Rocha, a annoncé que l'ICE « ne détiendra plus en général les mères et leurs enfants, qui ne posent aucun danger pour la sécurité publique ou la sécurité nationale, s'ils ont reçu un avis positif excluant toute crainte fondée ou raisonnable et si l'individu a fourni une adresse de domiciliation vérifiable ». De nouvelles structures au Texas (le centre de détention « Karnes City Family Detention Centre » et le centre « Dilley Family Detention Centre ») et dans le comté de Berks en Pennsylvanie ont été ouvertes, suite à l'arrestation d'environ 70,000 familles à la frontière des Etats-Unis et du Mexique en 2014. Selon l'ICE, en juillet, un nombre total de 2,172 femmes et enfants était détenu dans ces structures. Les services de l'ICE ont commencé à revoir les cas des familles et libèreront certaines femmes et enfants essayant de rester aux Etats-Unis. L'annonce a été faite suite aux pressions, ces derniers mois, des défenseurs de l'immigration, avocats et hommes politiques demandant d'arrêter la détention des mères et enfants.

Sources: [Huffington Post](#), 13 juillet 2015; [International Business Times](#), 13 juillet 2015; [ThinkProgress](#), juin 25, 2015

PUBLICATIONS ET AUTRES SOURCES

VIDEO / La migration n'est pas un crime

En août 2015, la Plate-forme pour la Coopération Internationale sur les Sans-papiers (PICUM) a publié une vidéo, appelée « La migration n'est pas un Crime », qui prône une approche à la question de la migration et les voies régulières pour les migrants venant en Europe axées sur les droits de l'homme. L'animation vidéo, produite par le concepteur d'animation Roald Seeliger, est disponible au [lien](#) suivant.